

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°25 Arrêté déterminant le nombre d'inscriptions au tableau d'avancement du personnel de la 'Trésorerie pour 1937.

n°25

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
14 novembre 1936

Numéro JO  
n° 480 du 30/11/1936

Date du numéro  
30 novembre 1936

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 6 août 1921 relatif à l'organisation générale du personnel des trésoreries coloniales

**Vu** les besoins du service et la proposition du trésorier-payeur,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1\*, — Le nombre des inscriptions au tableau d'avancement qui, conformément à l'article 23 du décret du 6 août 1921 susvisé, peuvent être faites, pour l'année 1937, dans les grades ou classes du cadre du personnel des trésoreries coloniales en service à la Côte française des Somalis, est fixé comme suit : Pour le grade de commis principal de 3° classe. Nombre :

Un. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

**A. ANNET.**